

André NORET

Le dopage

Editions VIGOT

23, rue de l'école de médecine — 75006 Paris

1981

Du même auteur :

Cyclisme : Aspect médical et technique
(en collaboration), Ed. Vigot, 1979 ;

Le cyclisme : (en collaboration),
Collection « Que sais-je ? », P.U.F., 1980

Photo couverture : VANDYSTADT et D. FOURMOND

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays, y compris la Suède et la Norvège.

Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Editions Vigot, 1981
Dépôt légal - 2^e trimestre 1981 - I.S.B.N. 2.7114.0810.8
Imprimé en France

Table des matières

Avant-propos	11
CHAPITRE 1	
Historique et concept du dopage	15
I. Historique	16
A. Histoire du sport	16
B. Historique du dopage dans le sport	18
II. Le dopage dans la société	22
A. Le dopage, arme militaire	23
B. Dopage et aphrodisiaques	24
C. Le dopage, fait socio-économique de notre société	25
D. Le dopage placé dans son contexte sportif	28
III. Définition du dopage	31
CHAPITRE 2	
Pharmacologie des médicaments les plus utilisés par les sportifs	37
GROUPE 1 : MÉDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL	38
I. Les excitants du système nerveux central	38
A. Médicaments sympathicomimétiques	38
1. <i>Cathécholamines</i>	39
2. <i>Dérivés de l'isoprénaline</i>	43
3. <i>Ephédrine et dérivés</i>	44
4. <i>Amphétamine</i>	47
B. La cocaïne	52
<i>Les succédanés de la cocaïne : les anesthésiques locaux</i>	53
C. Les xanthines	55
D. Le camphre et ses dérivés	56
E. La strychnine	57

F. Autres stimulants	58
<i>Ibogaine</i>	58
<i>Les anti-dépresseurs</i>	58
II. Les déprimants du système nerveux central	60
A. L'opium et ses alcaloïdes	60
1. <i>La morphine</i>	60
2. <i>La codéine et ses dérivés</i>	61
3. <i>La thébaine</i>	62
4. <i>La noscapine</i>	63
B. Les psycholeptiques	64
1. <i>Sédatifs et hypnotiques</i>	64
2. <i>Les tranquillisants</i>	65
le méprobamate	65
les benzodiazépines	66
GROUPE 2 : MÉDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTÈME	
CARDIO-VASCULAIRE	68
I. Les cardiotoniques	68
II. Les vasodilatateurs	68
III. La nitroglycérine et ses dérivés	69
IV. Les bêta-bloquants	69
GROUPE 3 : MÉDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTÈME	
RESPIRATOIRE	72
I. Les stimulants du système respiratoire	72
II. Les bronchodilatateurs	72
III. Les calmants de la toux	73
GROUPE 4 : LES HORMONES	74
I. Les hormones surrénales	74
A. Les hormones médullo-surrénales	74
B. Les hormones cortico-surrénales	75
1. <i>Les glucocorticoïdes</i>	75
2. <i>Les minéralocorticoïdes</i>	81
II. Les hormones hypophysaires	82
L'A.C.T.H.	82
III. Les hormones sexuelles mâles	84
A. La testostérone	85
B. Les anabolisants	87

CHAPITRE 3

Moyens utilisés en vue d'augmenter les performances

I. L'oxygénothérapie	91
II. L'hypnose	92
III. La stimulation musculaire par électrodes	95
IV. Les transfusions sanguines	97
V. Caractères licite et légitime du dopage technologique ?	103

CHAPITRE 4

Etudes scientifiques entreprises sur des sportifs soumis à des traitements réputés dopants

I. Les amphétamines	107
II. Les anabolisants	115

CHAPITRE 5

Le dopage dans le sport

I. Le football	123
II. Le tennis	129
III. L'athlétisme	134
IV. La boxe	138
V. Le cyclisme	140
VI. La natation	143
VII. Autres sports	143

Annexe

La femme et le dopage	144
Dopage et sport-loisir	146

CHAPITRE 6

La répression du dopage	149
I. Répression par le pouvoir judiciaire	149
A. Législation française.....	149
B. Législation belge.....	155
C. Comparaison entre les deux législations.....	159
D. Loi unique, inique, d'exception ?.....	161
II. Répression du dopage par les fédérations sportives	164
A. Comité International Olympique.....	164
B. Cyclisme.....	169
C. Football.....	182
D. Tennis.....	186
E. Motocyclisme.....	186
F. Boxe.....	186
G. Natation.....	187
H. Athlétisme.....	187
I. Autres fédérations sportives.....	187

CHAPITRE 7

Les dangers du dopage	189
I. Les amphétamines	190
II. Les androgènes naturels et synthétiques	196
A. Les anabolisants.....	197
B. Les hormones sexuelles mâles.....	199
III. La cortisone et ses dérivés	200

CHAPITRE 8

Légitimité de la prescription médicale de médicaments considérés comme dopants ...	207
I. Groupe des amphétamines	211
A. Les amphétamines.....	211
B. Les anorexiques.....	213
II. Les anabolisants	215
III. Médicaments agissant sur le système respiratoire	216
A. Les bronchodilatateurs.....	216
B. Les calmants de la toux.....	218

CHAPITRE 9

Rôle du médecin dans la croisade anti-dopage	221
I. Le médecin de famille	223
II. Le médecin du sport	224
III. Le médecin du club ou de l'équipe	229
IV. Le médecin de l'organisateur	231
V. Incompatibilités entre certaines fonctions médicales	235

CHAPITRE 10

Les contrôles anti-dopage au banc des accusés	237
I. La liberté thérapeutique	239
II. Les droits aux soins et au travail du sportif	245
III. L'éthique sportive	257
IV. Bavures aux contrôles anti-dopage	262
A. Prélèvement des urines.....	268
B. Entre le local du prélèvement d'urines et le laboratoire.....	270
C. Au laboratoire.....	270
D. Au siège de la fédération.....	273

CHAPITRE 11

A la recherche d'une solution	281
I. Corrections de certaines erreurs	283
II. Une ébauche de solution	286
III. Création d'un conseil de l'Ordre du Sport	290
IV. Ah, s'il y avait eu dix Anquetil... !	291
V. Cyrille Guimard ou la voix de la raison	294
VI. La véritable solution	296

Glossaire des termes médicaux	303
Bibliographie	309
Index des noms de médicaments	319

Avant-propos

Dopage ! Ce mot m'a toujours fait sursauter.

Il y a vingt ans parce que j'en ignorais pratiquement tout et que je le considérais comme une pratique de drogués.

Aujourd'hui, parce que j'en connais les méthodes et les éléments les plus secrets, que j'en redoute chaque jour davantage les séquelles tardives et indélébiles mais peut-être et surtout parce que je me rends parfaitement compte de l'ignorance quasi totale de la plupart des gens qui en discutent !

La plupart ? Hélas, oui. Qu'ils soient athlètes, entraîneurs, dirigeants, médecins, journalistes ou supporters, la grande majorité des sportifs ne possèdent, à des degrés variables, que des connaissances parcel-laires et lacunaires sur la réalité des phénomènes et des problèmes posés par le dopage, ou plus exactement par l'emploi de substances et de moyens considérés comme dopants.

A qui en incombent la faute et les responsabilités ?

Aux dirigeants des fédérations ? Peut-être, car beaucoup se donnent bonne conscience pour stagner dans leur immobilisme en arguant de fallacieuses statistiques pour prouver la régression et la disparition du recours aux substances dopantes, malgré les cris d'alarme désespérés poussés par certains collègues plus lucides et par certains dirigeants de clubs, plus intelligents ou mieux informés de l'ampleur des drames déclenchés par le dopage hormonal.

Aux athlètes qui savent et respectent la loi du silence ? Certainement pas ! Car, durant leur carrière, ils craignent les représailles de leurs équipiers, de leurs adversaires, de leur entraîneur, de leur patron, de leurs dirigeants, de leur médecin, de la presse et de leurs supporters. Après leur retraite sportive, ils se taisent encore souvent par crainte de ternir leur palmarès, d'entendre leur carrière remise en cause et d'être accusés de « cracher dans la soupe ».

Aux médecins qui savent et se taisent ou à ceux qui parlent sans savoir ou qui cachent tout ce qu'ils savent ? Peut-être, probablement même !

Tous ceux qui forment chaque maillon de cette admirable chaîne qu'est le sport, portent d'écrasantes responsabilités dans l'apparition et l'évolution de ce que d'aucuns ont appelé le cancer du sport : mon propos est de les analyser et de les dénoncer sans complaisance tout au long de cet ouvrage.

Cet ouvrage paraîtra après une année fertile en grands événements sportifs. Une année durant laquelle furent organisés les Jeux Olympiques de Lake Placid, les championnats d'Europe de football, les Jeux Olympiques de Moscou, le Tour de France, les grands tournois de tennis et les championnats du monde de cyclisme. Une année durant laquelle plus de deux mille contrôles anti-dopage furent organisés dans de nombreuses disciplines. Plus de deux mille qui se révélèrent tous négatifs... Plus de deux mille cependant qui prouvèrent que le dopage était entré dans une ère extrêmement toxique. Plus de deux mille qui démontrèrent que « Le Dopage » devait être écrit...

Le 19 juillet 1980, Jacques Goddet qui, mieux que quiconque, connaît le sport et particulièrement ses faces cachées, écrivit dans « L'Equipe » un éditorial dont un extrait mérite une profonde réflexion : « Je puis donc confirmer qu'il ne s'agissait que d'une observation¹ d'ordre général, portant sur l'ensemble du problème posé par toutes les *invraisemblances* et les *obscurités* de la législation en cours, par tous les *mystères* que l'on découvre dans les *divergences d'opinions* entre différents membres du corps médical sur la nature et le degré des traitements administrés aux coursiers.

Le sujet ne peut rester tabou. Mal ou insuffisamment exprimé, il déchaîne, avec une compréhensible curiosité, des passions malsaines. Je voulais faire valoir, en énonçant le caractère anormal d'une situation qui pourrait annuler, après coup, une victoire déjà célébrée, tout le désordre qui règne en cette matière. Et inciter les dirigeants responsables, associés aux médecins, à remettre en forme des textes clairs, à fixer des procédures opérantes, afin de poursuivre avec efficacité et sans désemparer la lutte nécessaire contre le fléau du doping, à quelque famille empoisonnée qu'il appartienne. »

1. Allusion à un éditorial de la veille « Allez les verts » dans lequel, Jacques Goddet soulevait l'hypothèse du risque théorique que pourrait encourir Zoetemelk en perdant le Tour suite à un contrôle anti-dopage subi quelques jours auparavant.

« Le dopage » n'est ni un réquisitoire, ni un plaidoyer. Il se veut un témoignage objectif qui serve de base de discussions à la recherche d'une solution réellement équitable que doivent trouver au plus tôt, tous ceux que le sport intéresse. Une solution à un problème grave. Trop grave pour encore être négligé. Aussi, quitte à froisser certaines susceptibilités, à susciter quelques polémiques ou à révéler des pratiques et des méthodes malsaines et peu reluisantes, j'ai décidé d'écrire tout ce que je sais pour qu'enfin toute la lumière soit faite !